

Décembre 2022



Résumé - Rapport de synthèse

**Perceptions de personnes âgées et de proches envers
les ressources d'aide en cas de violences
domestiques en Suisse**

**Module complémentaire au projet national
« Violence dans les couples âgés (VCA) : étude et
développement de matériel de sensibilisation »**

Résumé du « Rapport de synthèse - Perceptions de personnes âgées et de proches envers les ressources d'aide en cas de violences domestiques en Suisse »

Module complémentaire au projet national « Violence dans les couples âgés (VCA) : étude et développement de matériel de sensibilisation

Situation initiale

Bien qu'il existe de nombreuses offres d'aide en cas de violences domestiques en Suisse, on constate que les personnes âgées sollicitent peu ces ressources et sont généralement absentes des campagnes de prévention, qui mettent souvent en scène des personnes plus jeunes.

De plus, peu d'offres d'aide aux victimes et aux auteur-es de violence s'adressent en particulier aux personnes âgées et prennent en compte leurs besoins et contraintes spécifiques (difficultés de mobilité, nonaccès à internet, besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne, etc.).

Concept

Ce module de recherche a été conduit par l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source (HES-SO), le Centre de compétence national Vieillesse sans violence et le senior-lab. Financé par Prévention Suisse de la Criminalité (PSC), il vise à mieux comprendre la manière dont les personnes âgées de 64 ans et plus et les proches perçoivent les ressources d'aide existantes, les freins éventuels et les éléments facilitateurs à la mobilisation de ces ressources et formule des recommandations pour améliorer l'accès des seniors à ces ressources.

Ce module de recherche constitue un complément au projet de recherche appliquée « Prévention de la violence dans les couples âgés : étude et développement de matériel de sensibilisation » (2022-2024), co-financé par le Bureau fédéral de l'égalité entre les femmes et les hommes (BFEG), Oak Foundation, le Bureau vaudois de l'égalité entre femmes et hommes (BEFH VD) et diverses organisations partenaires (Vieillesse sans violence, Pro Senectute Suisse, CURAVIVA Suisse, Spitex Suisse, Conseil suisse des Aînés, Conférence suisse contre la violence domestique, Aide aux victimes Suisse, etc.).

Ses résultats permettent d'orienter la forme et les contenus de la campagne nationale de sensibilisation « Violence envers les personnes âgées » lancée fin mars 2023 par Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) en collaboration avec le Centre de compétence national Vieillesse sans Violence et Aide aux victimes Suisse.

Méthodologie de l'étude

12 entretiens de recherche ont été conduits entre juillet et octobre 2022 auprès de personnes de 64 ans et plus et de proches dans les trois régions linguistiques (4 en FR, 4 en DE et 4 en IT). Il n'existait pas de liens personnels ou de parenté entre les personnes interviewées et une diversité d'âge, de profils socio-économiques et de lieux de vie a été assurée.

Une grille d'entretien structurée comprenant deux parties principales (perception de la problématique et connaissance/perception des ressources d'aide) a été établie. Les données ont été analysées de manière thématique sur la base des questions formulées dans cette grille d'entretien. Finalement, une

analyse transversale de l'ensemble des données a été réalisée et discutée entre les membres de l'équipe d'étude, afin de dégager des constats généraux et de formuler des recommandations.

Les personnes âgées et les proches interviewé·es ont été invité·es à commenter et à se positionner face à une situation sous forme de vignette, fictive et inspirée de plusieurs situations réelles.

Vignette

Monsieur T. a 82 ans. Il était patron d'une petite société d'imprimerie. Veuf depuis 4 ans, il a un fils de 38 ans et une fille de 36 ans. Au décès de sa femme, son fils est venu s'installer avec sa famille (sa femme et leur fille d'alors deux mois) dans la maison familiale pour un loyer symbolique de 200 CHF/mois. Monsieur T. voyait d'un bon œil leur installation car il se sentait très seul. Au fil du temps, la jeune famille a pris de plus en plus de place. Monsieur T. s'est tout d'abord installé dans une chambre au 1er étage puis, comme il avait des difficultés à monter les escaliers et qu'un deuxième bébé allait arriver dans la famille, son fils a fait pression pour qu'il libère la chambre du 1er étage et s'installe dans une chambre au sous-sol à côté de la buanderie. Monsieur T. a essayé d'expliquer à son fils que ce n'était pas agréable pour lui de vivre dans une pièce avec une toute petite fenêtre en hauteur et d'utiliser l'évier de la buanderie, mais son fils s'est énervé en le traitant de « vieil égoïste » et l'a bousculé violemment contre un meuble. Ayant de plus en plus de problèmes de santé (problèmes de marche, incontinence et parfois pertes de mémoire), Monsieur T. n'a pas osé s'opposer plus à son fils, de peur d'être « mis à la porte ».

Résultats de l'étude

Perceptions de la problématique et formes de violence identifiées

Les personnes âgées interviewées partagent largement un sentiment de tristesse pour le protagoniste, ainsi qu'un sentiment d'impuissance et d'enlèvement. Elles disent comprendre qu'il se résigne et identifient plusieurs raisons qui contribuent à cette situation : la fragilité et la dépendance de Monsieur T. envers son entourage au vu de son état de santé, le grave manque de respect du fils envers son père et le manque marqué de possibilité de se parler entre le père et le fils. L'idée selon laquelle les personnes âgées – dans leur dernière phase de vie – représentent un poids pour la génération plus jeune apparaît de manière explicite dans les réactions de plusieurs personnes âgées face à la vignette.

Les proches interviewé·es partagent également un sentiment de tristesse pour le protagoniste, mais aussi de plus grande révolte face à la situation exposée. Plusieurs personnes soulignent le rapport de pouvoir et de peur entre le fils et le père, ainsi que l'atteinte à la dignité et l'injustice dont est victime le père.

La totalité des interviewé·es identifient clairement la violence psychologique et verbale, ainsi que la violence physique. Le terme de violence financière n'est utilisé par aucun·e interviewé·e. Il est de même pour le terme négligence, bien que plusieurs personnes interviewées relèvent le manque de réponse adéquate aux besoins du père.

Freins à la demande d'aide et à la mobilisation des ressources existantes

A la question « Il existe en Suisse de nombreux services d'aide en cas de violences et de maltraitance, mais les chiffres montrent qu'ils sont très peu utilisés par des personnes de 64 ans et plus. A votre avis, à quoi est-ce dû ? », plusieurs raisons sont données par les interviewé·es.

La peur des conséquences (perte de maîtrise, peur d'aller en EMS, peur des répercussions sur la famille, escalade de la violence et engrenage, honte, peur du « qu'en dira-t-on ».) est mentionnée

comme le frein le plus plausible à la demande d'aide par les personnes âgées et les proches interviewé-es.

Certaines raisons liées à l'âge et à la personne sont également énoncées : moins de force et de capacité à s'imposer, problèmes de santé physique et mentale, mise en balance nécessaire entre l'effort demandé et la plus-value que pourrait apporter une demande d'aide, ainsi que les aspects générationnels (« les problèmes se règlent en famille »). D'autres raisons mentionnées sont liées à la situation familiale : vulnérabilité et isolement social, concentration sur les besoins du fils et possibles difficultés financières et/ou familiales. S'ajoutent à ces raisons la résignation, le sentiment d'impuissance et la difficulté à imaginer une meilleure solution.

Pour les proches, le manque de connaissances et d'accessibilité des personnes âgées aux ressources d'aide existantes en cas de violence domestique sont des hypothèses supplémentaires mentionnées comme frein à la demande.

Éléments facilitants la demande d'aide et la mobilisation des ressources d'aide existantes

L'analyse des réponses des interviewé-es met en évidence plusieurs éléments identifiés comme pouvant faciliter la demande d'aide : en parler avec ses proches et favoriser la discussion, en parler à une personne neutre tel qu'un médiateur ou à une personne de confiance (ami-e proche, médecin de famille ou pasteur-e). Contacter un service d'aide et de soins à domicile, Pro Senectute, le service social communal ou une autre organisation de soutien, appeler un numéro de téléphone (juste pour être entendu, anonymement, sans engagement), et participer à un groupe d'entraide sont également mentionnés comme éléments facilitateurs, ainsi que contacter un centre de conseil familial et éventuellement la police. Plusieurs éléments préventifs sont également soulignés comme entretenir une bonne relation avec ses autres enfants et garder une relation avec des amis et d'anciens collègues. Il est à noter que des ressources d'aide en lien avec le domaine des violences domestiques sont mentionnées uniquement par des proches, ce qui suggère qu'ils en auraient une meilleure connaissance que les personnes âgées.

Faits et recommandations

Les personnes âgées et les proches interviewé-es ne repèrent pas toutes les formes de violence dans la situation présentée. Il est donc **important de mettre en avant les différentes formes que peut prendre la violence domestique envers les personnes âgées**, en particulier des formes plus méconnues mais fréquentes comme les négligences et la violence financière, et ce avec l'utilisation d'exemples concrets.

Les personnes âgées et les proches interviewé-es s'identifient fortement aux protagonistes de la situation présentée dans la vignette. **L'utilisation de témoignages inspirés de situations réelles apparaît comme recommandée pour susciter une identification personnelle** auprès des personnes âgées et de proches.

Les freins à la demande d'aide et à la mobilisation des ressources existantes renvoient en grande partie à la **peur des conséquences et à la crainte d'une perte de maîtrise**. Certaines difficultés sont également liées au fait d'être âgé et dépendant de l'aide de son entourage. **Il importe donc que les personnes âgées et les proches soient informé-es de manière transparente des modalités et des implications d'une demande d'aide**, afin de pouvoir prendre une décision en connaissance de cause et s'adresser à l'interlocuteur ou à l'organisation la plus adéquate par rapport à leur situation et à leurs contraintes. Il est également important que les professionnel.les aient conscience de ces freins.

Les personnes âgées et les proches interview·es soulignent **l'importance de pouvoir parler à une personne neutre et de confiance**, de manière confidentielle et sans engagement. **Il est donc indispensable que les organisations et les professions identifiées comme ressources soient sensibilisées et formées à la thématique de la violence domestique envers les personnes âgées** et aux possibilités d'aide. Il serait également important que **les personnes âgées soient mieux informées des ressources d'aide en lien avec les violences domestiques pour qu'elles puissent en bénéficier comme le reste de la population**. Il serait ainsi nécessaire que les organisations d'aide en lien avec les violences domestiques se fassent mieux connaître des personnes âgées, réfléchissent à l'adéquation de leurs conditions d'accès pour la population âgée et soient sensibilisées et formées au processus de vieillissement et aux spécificités de la violence domestique chez les personnes âgées, afin d'adapter leurs prestations aux besoins et contraintes de la population âgée.

Le Centre de compétence national Vieillesse sans violence n'est mentionné par aucun·e interviewé·e, de même que ses trois organisations régionales fondatrices (alter ego, UBA et Pro Senectute Ticino et Moesano). **Il est donc nécessaire de lui donner plus de visibilité** et essentiel que les organisations et les professionnel·les en contact régulier avec des personnes âgées connaissent son existence, ses prestations (en particulier sa permanence téléphonique spécialisée) et ses modalités d'accès. Plus généralement, un renforcement de la coordination et du travail en réseau entre les organisations concernées par la thématique de la violence domestique à l'âge avancé serait souhaitable.

Référence :

Roulet Schwab, D., Roulet Jeanneret, F., Fink, R., & Rauber, G. (2022). *Rapport de synthèse. Perceptions de personnes âgées et de proches envers les ressources d'aide en cas de violences domestiques en Suisse. Module complémentaire au projet national « Violence dans les couples âgés (VCA) : étude et développement de matériel de sensibilisation »*. Lausanne, Suisse : Institut et Haute Ecole de la Santé La Source (HES-SO). Repéré à : https://www.ecolelasource.ch/wp-content/uploads/VCA_Rapport-synthese-PSC_decembre-2022_version-publique.pdf

Contact :

Dr. Delphine Roulet Schwab
Professeure
Institut et Haute École de la Santé La Source (HES-SO)
d.rouletschwab@ecolelasource.ch
021 556 43 91